

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 31.08.2015

Version: 1. 0

Révision: 31.08.2015

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit** **Dr. Beckmann Blanc Voilage**
- **N° d'ordonnance:** 020-15
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation:** Détergent spécial
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Fournisseur/Producteur:**
delta pronatura
Dr. Krauss & Dr. Beckmann KG
Kurt-Schumacher-Ring 15-17
63329 Egelsbach
Germany

Téléphone: int+49-(0)6103-4045-0
Fax: int+49-(0)6103-4045-190
- **Distribution:**
Benckmar bvba,
Uitbreidingstraat 84/3,
2600 Berchem,
Tel.: +32 (0)3 2182155
Fax : +32(0)3 2182020
e-mail : info@benckmar.be
- **Adresse e-mail de la personne compétente:** sds@kft.de
- **Service chargé des renseignements :** Voir fournisseur/producteur
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
-
Centre Antipoisons
Hôpital central de la Base Reine Astrid
Rue Bruyn 1
B-1120 Bruxelles

Cas d'urgence: +32 (0)70 245 245

Tél. 02 264 96 36
Fax 02 264 96 46
E-mail : info@poisoncentre.be

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS07

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

- **Système de classification:**

La classification correspond à la législation actuelle mais est complétée par des informations en provenance de sociétés ou d'ouvrages de référence.

- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.



delta pronatura

Page : 2/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 31.08.2015

Version: 1. 0

Révision: 31.08.2015

Nom du produit **Dr. Beckmann Blanc Voilage**

(suite de la page 1)

· Pictogrammes de danger



GHS07

· Mention d'avertissement Attention

· Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

· Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

· 2.3 Autres dangers Les solutions aqueuses de la substance montrent une réaction alcaline.

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· **Description** : Combinaison d'agents actifs spéciaux, en poudre.

· Composants contribuant aux dangers:

CAS: 497-19-8	carbonate de sodium	20-25%
---------------	---------------------	--------

EINECS: 207-838-8	Eye Irrit. 2, H319	
-------------------	--------------------	--

Numéro index: 011-005-00-2

N° REACH: 01-2119485498-19-xxxx

CAS: 15630-89-4	carbonate de disodium, composé avec peroxyded'hydrogène(2:3)	20-25%
-----------------	--	--------

EINECS: 239-707-6	Ox. Sol. 2, H272; Eye Dam. 1, H318; Acute Tox. 4, H302	
-------------------	--	--

N° REACH: 01-2119457268-30-xxxx

· Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu

agents de blanchiment oxygénés	15 - 30%
--------------------------------	----------

agents de surface anioniques	< 5%
------------------------------	------

azurants optiques, parfums

· **Indications complémentaires** : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer à la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

· **Indications générales** : Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

· **après inhalation** : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· **après contact avec la peau** :

Après contact avec la peau, laver toute de suite à beaucoup de l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

· **après contact avec les yeux** :

Rincer les yeux ouverts avec de l'eau pendant 10 à 15 minutes.

(suite page 3)

— BE —



delta pronatura

Page : 3/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 31.08.2015

Version: 1. 0

Révision: 31.08.2015

Nom du produit **Dr. Beckmann Blanc Voilage**

(suite de la page 2)

- Traitement par ophtalmologue.
- **après ingestion :**
 - Ne pas faire vomir.
 - Recourir à un traitement médical
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Effets irritants locaux.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Traitement symptomatique

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
 - Jet d'eau
 - Poudre d'extinction
 - Dioxyde de carbone
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :** Jet d'eau à grand débit.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
 - Peut être dégagé en cas d'incendie :
 - Dioxyde de carbone (CO₂)
 - Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres produits toxiques n'est pas à exclure
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité :**
 - Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie
 - Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant
 - Porter un vêtement de protection totale
- **Autres indications**
 - Rafraîchir les emballages dangereux en pulvérisant de l'eau
 - Il y a risque d'explosion des récipients par décomposition et dégagement d'oxygène et de dioxyde de carbone en cas de hausse de la température.
 - Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
 - Veiller à une aération suffisante
 - Eviter la formation de poussière
 - Porter un vêtement personnel de protection
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
 - Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
 - Ne pas rejeter dans le sous - sol ni dans les terrains
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
 - Recueillir par moyen mécanique.
 - Eviter à tout prix la formation de poussières. Aspirer éventuellement au moyen d'un aspirateur contrôlé et homologué.
 - Rincer des restes avec de l'eau
 - Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
 - Le contact avec l'eau dégage de l'oxygène.
 - Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter la section 7
 - Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter la section 8
 - Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter la section 13

— BE —
(suite page 4)



delta pronatura

Page : 4/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 31.08.2015

Version: 1. 0

Révision: 31.08.2015

Nom du produit **Dr. Beckmann Blanc Voilage**

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter contact avec les yeux et la peau.

Veiller à ce que le lieu de travail soit propre et sec.

· Préventions des incendies et des explosions:

L'eau ou l'humidité peuvent provoquer la formation de gaz très facilement inflammables.

Eloigner des produits inflammables.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

· Stockage :

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Ne conserver que dans l'emballage d'origine.

Stocker à sec et à température ambiante.

· Indications concernant le stockage commun :

Ne pas stocker avec des acides.

Ne pas stocker avec les matières inflammables

Entreposer séparément des produits combustibles.

Ne pas stocker avec les aliments

Ne pas stocker avec les aliments pour les animaux.

Respecter les prescriptions régionales en matière de stockage des substances dangereuses.

· Autres indications sur les conditions de stockage : Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

· Classe de stockage : 11 Matières solides combustibles

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir section 7.

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· No CAS Désignation du produit % Type Valeur Unité

· Valeurs limites d'exposition supplémentaires pour les dangers possibles lors du traitement:

Veillez tenir compte des valeurs limites de poussière.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Equipement de protection individuel :

· Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Ne pas inhaler la poussière, la fumée, le nuage

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Protection préventive de la peau par un onguent

Les indications suivantes relatives à l'équipement de protection concernent le traitement commercial de grandes quantités.

Prévoir une station de rinçage pour les yeux.

· Protection respiratoire :

En cas de dégagement involontaire de la substance :

A titre provisoire, filtre:

Filtre P2.

· Protection des mains :

Inutile pour le consommateur final en cas d'utilisation normale. Si un contact direct et prolongé avec le produit concentré ou dilué devait être inévitable, le port de gants est conseillé.

Gants résistant aux produits chimiques (EN 374)

(suite page 5)

— BE —



delta pronatura

Page : 5/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 31.08.2015

Version: 1. 0

Révision: 31.08.2015

Nom du produit Dr. Beckmann Blanc Voilage

(suite de la page 4)

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.

· Matériau des gants

Pour des substances solides non diluées, l'on peut considérer:

Néoprène
PVC

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux : Lunettes de protection.

· Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· Aspect:

Forme :	poudre
Couleur :	jaunâtre
Odeur :	Parfumé
Seuil olfactif:	Non déterminé.

· valeur du pH (10 g/l) à 20 °C:	10,3
----------------------------------	------

· Modification d'état

Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	non déterminé

· Point d'éclair :	non applicable
--------------------	----------------

· Inflammabilité (solide, gazeux) :	Incertain
-------------------------------------	-----------

· Température d'inflammation :	non déterminé
--------------------------------	---------------

· Température de décomposition :	Non déterminé.
----------------------------------	----------------

· Auto-inflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
-----------------------	--

· Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
------------------------	--------------------------------

· Limites d'explosion :

inférieure :	non applicable
supérieure :	non applicable
· Propriétés comburantes	non
	UN Test O.1
	Read Across

· Densité à 20 °C:	1,07 g/cm ³
--------------------	------------------------

· Densité relative.	Non déterminé.
---------------------	----------------

· Densité de vapeur.	Non déterminé.
----------------------	----------------

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	soluble
--	---------

· Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	non déterminé
--	---------------

· Viscosité :

dynamique :	non applicable
cinématique :	Non applicable.

(suite page 6)

— BE —



delta pronatura

Page : 6/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 31.08.2015

Version: 1. 0

Révision: 31.08.2015

Nom du produit **Dr. Beckmann Blanc Voilage**

(suite de la page 5)

· 9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique / conditions à éviter :**
Conditions à éviter : voir point 7
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Au contact de l'eau et des acides, du dioxyde de carbone et de l'oxygène sont dégagés.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:**
Eau et humidité
Métaux lourds
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Dioxyde de carbone
Oxygène

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :**
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**
15630-89-4 carbonate de disodium, composé avec peroxyded'hydrogène(2:3)
Oral LD₅₀ 1034 mg/kg (rat)
893 mg/kg (rat/female)
1164 mg/kg (rat/male)
Dermique LD₅₀ > 2000 mg/kg (rabbit)
- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :**
Peut entraîner de légères irritations de la peau.
Un contact répété dessèche la peau.
- **des yeux :**
Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Sensibilisation :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration** pas important

— BE —
(suite page 7)



delta pronatura

Page : 7/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 31.08.2015

Version: 1. 0

Révision: 31.08.2015

Nom du produit **Dr. Beckmann Blanc Voilage**

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique** : Nous ne disposons d'aucune donnée quantitative concernant spécialement le produit.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications** :
Le percarbonate de sodium se dissocie en carbonate de sodium et en peroxyde d'hydrogène, ensuite en eau et en oxygène. Le résidu en est du carbonate de soude.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effets écotoxiques** :
- **Remarque** : Le produit n'a pas été contrôlé.
- **Autres indications écologiques** :
- **Indications générales** :
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant
Suivant annexe 4 de la réglementation administrative visant les substances polluantes de la nappe phréatique (VwVwS) du 17.05.1999
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT**: Non applicable.
- **vPvB**: Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation** :
Elimination conforme aux règlements de l'administration régionaux.
Doit faire l'objet d'un traitement conforme aux réglementations concernant le recyclage/l'élimination des déchets. Le classement des déchets se fait en fonction de leur origine et conformément au catalogue européen des déchets (EAK).
- **Catalogue européen des déchets**
07 00 00 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE
07 06 00 déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques
07 06 08* autres résidus de réaction et résidus de distillation
20 00 00 DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCEs, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT
20 01 00 fractions collectées séparément (sauf section 15 01)
20 01 29* détergents contenant des substances dangereuses
- **Emballages non nettoyés** :
- **Recommandation** :
Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit.
Evacuation conformément aux prescriptions légales.

— BE —
(suite page 8)



delta pronatura

Page : 8/9

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 31.08.2015

Version: 1. 0

Révision: 31.08.2015

Nom du produit **Dr. Beckmann Blanc Voilage**

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · ADR, ADN · Classe	néant
· IMDG, IATA · Class	néant Pas de produit dangereux d'après la disposition.
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Polluant marin :	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· "Règlement type" de l'ONU:	néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Prescriptions nationales :
- Classe de pollution des eaux :
Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Remplace la version du: 13.04.2015
- Phrases importantes
Extrait de section 3 la fiche des données de sécurité (ne concerne pas le marquage du produit)
H272 Peut aggraver un incendie; comburant.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008
Eye irrit. 2 méthode de calcul
Moyennant le respect de limites de concentration spécifiques

(suite page 9)

— BE —



delta pronatura

Page : 9/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 31.08.2015

Version: 1. 0

Révision: 31.08.2015

Nom du produit Dr. Beckmann Blanc Voilage

(suite de la page 8)

· **Service établissant la fiche de données de sécurité :**

KFT Chemieservice GmbH
Im Leuschnerpark. 3 64347 Griesheim
Postfach 1451 64345 Griesheim
Germany

Tel.: +49 6155 86829-0 Fax: +49 6155 86829-25
Service de fiche de données de sécurité: Tel.: +49 6155 86829-22

· **Contact :** Dr. Daniela Krimm

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Ox. Sol. 2: Oxidising Solids, Hazard Category 2
Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4
Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1
Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2

— BE —